

## HONORAIRES

### • Locations :

#### Honoraires locataires (LOI ALUR) :

*Les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier, à la rédaction du contrat de location (bail)*

- **12 €/m<sup>2</sup>** dans les zones au marché locatif très tendu

#### Etat des lieux d'entrée (LOI ALUR) :

*Les frais d'état des lieux d'entrée sont partagés entre le locataire et le propriétaire*

- **3 € / m<sup>2</sup>** pour l'établissement de l'état des lieux par partie

#### Honoraires locataires (Code Civil) :

*Les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier, à la rédaction du contrat de location (bail)*

- **18% TTC** du loyer annuel charges comprises

#### Honoraires propriétaires :

*Mise en ligne de votre bien sur le site internet AROBAZIMMO et la diffusion bihebdomadaire sur notre liste de contacts, la parution d'annonce sur des sites de notoriétés (SELOGER ; EXPLORIMMO etc.), la visite du logement, la constitution du dossier, l'établissement ou la mise à jour des diagnostics obligatoires, la rédaction et la signature du bail et ses annexes, l'établissement des états des lieux de sortie et d'entrée*

- **7,5% H.T. (9%TTC)** du loyer annuel charges comprises

### • Transactions :

- 0 à 100 KE	=	<b>7% H.T. soit 8,4 % T.T.C.</b>
- 100 à 250 KE	=	<b>6% H.T. soit 7,2 % T.T.C.</b>
- 250 à 500 KE	=	<b>5% H.T. soit 6 % T.T.C.</b>
- 500K à 1.000 KE	=	<b>4% H.T. soit 4,8 % T.T.C.</b>
- > à 1.000 KE	=	<b>3,5% H.T. soit 4,2 % T.T.C.</b>
- > à 2.000 KE	=	<b>3 % H.T. soit 3,6 % T.T.C.</b>
- > à 5.000 KE	=	<b>2,5 % H.T. soit 3 % T.T.C.</b>
- > à 10.000 KE	=	<b>2 % H.T. soit 2,4 % T.T.C.</b>